

Le coup de bluff du gouvernement n'a pas marché

La tentative du gouvernement de désamorcer le rejet de son projet de loi a échoué, les organisations qui négocient et organisent le recul social n'ont pas convaincu. La colère monte.

- ♦ Le gouvernement a tenté de mettre les fonctionnaires de son côté avec une augmentation de 0,6% en 2016 et en 2017 : alors que la dernière augmentation date de 2010, un fonctionnaire payé 1300 € par mois se verra donc gratifié de 7,80 € de plus à compter de l'année prochaine !
- ♦ Dans le secteur privé, les actionnaires continuent de s'enrichir et les patrons ont empoché 50 milliards grâce au « pacte de responsabilité » : c'est moins que le montant annuel de leurs fraudes fiscales !
- ♦ Les chômeurs et chômeuses savent bien que ce n'est pas en détruisant les quelques droits de celles et ceux qui ont encore un boulot qu'ils et elles retrouveront du boulot.
- ♦ Les retraités-es étaient dans la rue le 10 mars pour leurs revendications spécifiques et participent en nombre aux actions interprofessionnelles contre ce projet de loi qui attaque les acquis des générations précédentes.
- ♦ La promesse d'une « garantie jeunes » qui n'est pas financée n'a pas trompé les lycéen-nes et les étudiant-es : ils et elles ont répondu par les grèves et occupations de nombreux établissements.



L'Etat d'urgence sert à réprimer les mouvements sociaux

L'Etat d'urgence se caractérise par une restriction des libertés individuelles et collectives et se traduit par une forte répression des mouvements sociaux. Nous l'avons constaté dès novembre, au moment de la COP 21, avec plusieurs arrestations et assignations à résidence arbitraires. Mais 900 parlementaires sur 906 avaient jugé utile de ne pas voter contre la mise en place de ce régime d'exception ! Les condamnations de syndicalistes illustrent aussi cette politique réactionnaire. Maintenant, ce sont les jeunes qui sont visés-es : fermetures administratives d'établissements, interventions et violences policières sur les campus universitaires, menaces et sanctions disciplinaires envers des lycéen-nes... L'Union syndicale Solidaires condamne ces agissements et, comme la Coordination nationale étudiante réunie ce week-end, « exige la libération immédiate et l'arrêt des poursuites ».

Les grèves et manifestations du 31 seront déterminantes pour la suite

Le 24, jour de présentation du projet de loi au Conseil des ministres, des actions et des manifestations auront lieu dans de nombreuses villes et entreprises. Elles sont un des éléments pour préparer le 31. L'Union syndicale Solidaires appelle à y participer activement. **Dans nos entreprises et services, avec tous les collègues, organisons-nous pour réussir cette journée nationale interprofessionnelle unitaire (CGT, FO, Solidaires, FSU) du 31 mars.**

Donnons-nous les moyens de généraliser et reconduire le mouvement tant que le gouvernement et le patronat n'auront pas cédé, tant que des négociations n'auront pas lieu sur nos revendications et pas celles du MEDEF !